

AUTISME

CRÉATION D'ACTIVITÉ ET ENTREPRENEURIAT

POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL

**MARDI
11 OCTOBRE
2022**

**OUVREZ-VOUS
AU CHAMP
DES POSSIBLES!**



• CONFÉRENCES
• TABLES RONDES

• RENCONTRES
• TÉMOIGNAGES



**HÔTEL DE
VILLE TOURS**

(SALLE ANATOLE FRANCE)



**COCKTAIL
DE CLÔTURE**

DE 13H30 À 18H00

Inscription gratuite mais obligatoire à
l'adresse suivante : phroing@club.fr

SCANNEZ LE
PROGRAMME



OU CLIQUEZ [ICI](#)



Note d'intention :

Dans son rapport gouvernemental de 2017 sur le devenir professionnel des personnes autistes, Josef Schovanec aborde le thème de la création d'entreprise comme option possible en précisant, en page 53 de son rapport :

« Concernant la création d'entreprise, outre les demandes communes à tous les handicaps, la possibilité de constituer des binômes fondateurs, où les compétences et projets de la personne autiste seraient complémentaires aux compétences managériales ou juridiques de la deuxième personne devrait être explorée. Il s'agit là de la solution spontanément adoptée par nombre d'entreprises à succès notamment dans le milieu des hautes technologies outre-Atlantique. »

La création d'entreprise telle que nous l'entendons peut s'avérer difficile et encore plus pour les personnes autistes. Ainsi, la possibilité de s'appuyer sur des compétences personnelles pour développer une activité en lien avec celles-ci et/ou des intérêts spécifiques dans lesquels la personne autiste a pu accumuler des connaissances en autodidacte, représente une solution intéressante pour favoriser l'emploi des personnes autistes.

=> La conjonction entre l'accompagnement socio-professionnel mis en œuvre auprès des personnes autistes (tel que le job coaching) et l'accompagnement apporté dans la création et la pérennisation d'une activité au sein d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi est le point de départ d'une réflexion sur la valorisation de cette interdépendance au bénéfice du développement professionnel des personnes autistes.

Le développement d'une activité au sein d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) est une piste très intéressante pour les personnes autistes du fait :

- De la mutualisation d'outils, de compétences et de services,
- D'un environnement culturel favorable,
- D'un appui comptable, administratif et juridique apporté par la CAE,
- D'un accompagnement personnalisé pour le développement de son activité (chaque parcours est unique),
- De la présence de pairs pouvant apporter un partage de savoirs expérientiels dans le domaine professionnel choisi,
- D'une simplification de l'accès à une aide (cogérance, autres entrepreneurs de la CAE) lorsqu'il n'est pas aisé de la demander,
- De l'opportunité de créer une activité sur mesure (travail à domicile, horaires aménagés, sélectivité des missions, flexibilité dans l'exécution des missions, ...),
- De la possibilité d'envisager une activité (ou des activités) en adéquation avec des intérêts spécifiques, voire très spécifiques,

- Du loisir de cumuler son activité avec une autre (salariée) pour améliorer le salaire, favoriser l'autonomie et diminuer l'anxiété concernant l'avenir (dépendance),
- De l'occasion de tester son activité sans risque, dans une temporalité en accord avec les particularités de la personne (perfectionnisme, anxiété, difficultés de repérage dans le temps).

En parallèle, l'exploration de l'idée de « coopérative inclusive » par le biais d'un essai pilote sera mise en œuvre courant 2022 (1 ou 2 personnes autistes volontaires identifiées pour être parties prenantes dans la création d'activité et acceptant de témoigner sur leurs besoins et leur projet - en cours d'élaboration). Le bilan de ce projet sera soumis lors de ces rencontres.

La sensibilisation à l'autisme (indispensable) des entrepreneurs salariés de la coopérative accueillante pourrait faire partie intégrante du parcours de tout entrepreneur entrant dans la coopérative. Se développerait ainsi une autre dimension de l'économie sociale et solidaire dont font partie les CAE, qui sont elles-mêmes assujetties à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH).

PROGRAMME

DE LA RENCONTRE "AUTISME ET ENTREPRENEURIAT"

OUVREZ-VOUS
AU CHAMP
DES POSSIBLES!



MARDI 11
OCTOBRE
2022

DE 13H30 À
18H00

📍 HÔTEL DE
VILLE TOURS
(SALLE ANATOLE FRANCE)

La création d'entreprise peut s'avérer difficile pour les personnes autistes. La Coopérative d'activités et d'emploi (CAE) offre une piste très intéressante pour le développement d'activités sur mesure et en adéquation avec des intérêts spécifiques (s'appuyant souvent sur des savoirs acquis en autodidacte), en proposant un appui comptable, administratif et juridique, dans un environnement culturel favorable de partage de savoirs expérimentiels. Ces rencontres ont pour but de réfléchir ensemble autour de différents intervenants sur les possibilités offertes aux personnes autistes pour créer leur emploi en toute sécurité.

A PARTIR DE 13H30

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14H00

MOT D'INTRODUCTION

14H05

PRÉSENTATION THÉMATIQUES

- 1. La Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) :** *Emmanuelle Chaplault, cogérante de la CAE « Odyssée Création »*
- 2. Le statut de Travailleur Indépendant Handicapé :** *Ronan Kerléo, administrateur au sein de « H'Up entrepreneurs »*
- 3. Éclairage sur les particularités des personnes autistes, leurs difficultés, leurs besoins, leurs atouts :** *Emmanuelle Houy-Durand, psychiatre au Centre de Ressources Autisme (CRA) Centre Val de Loire*
- 4. L'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes autistes Asperger :** *Gérard Labbe, Association « Le Mouton à 5 pattes » (Région Lilloise)*
- 5. L'entrepreneuriat des étudiants :** *Angela Altes Mathieu, coordinatrice régionale du Pôle Pépite Centre Vale de Loire*
- 6. Retour d'expérience d'un parcours en CAE :** *Johanne Chevreuil (en cours de création d'activité chez Odyssée Création) et Françoise Roingeard (job coach)*

15H30

TABLE RONDE N°1

La coopérative inclusive ou comment favoriser l'accessibilité des coopératives d'activités et d'emploi aux personnes autistes : le statut d'entrepreneur-salarié, prise en charge de la compensation du handicap - *Alain Riou (CAE Odyssée Création), Justine Poiget (AGEFIPH), Gérard Labbe (Le Mouton à 5 pattes), Thomas Rodeff (CAE Artéfacts), Héline Mardelle (développeuse de jeu vidéo) - Modératrice Emmanuelle Chaplault*

16H45

TABLE RONDE N°2

L'accompagnement des personnes autistes dans l'entrepreneuriat :

- s'appuyer sur les compétences et intérêts
- lever les freins et les obstacles dans la réalisation de projets professionnels créatifs et innovants

Pôle Pépite Centre Val de Loire (entrepreneuriat des étudiants), Emmanuel Roul (ergothérapeute) et Mathilde Bouillot (infirmière) au CRA Centre Val de Loire, Ronan Kerléo (H'up entrepreneurs), Jean-Philippe Piat (intervenant auprès de personnes autistes et formateur), Sophie Londez (entrepreneuse) - Modératrice Françoise Roingeard

18H00

FIN DES RENCONTRES

Bilan et perspectives, partenariats à développer

18H15

COCKTAIL DE CLÔTURE

